



ATELIER THEMATIQUE : N°5 - TRANSFORMATION PUBLIQUE, DESORDRE INFORMATIONNEL, DYNAMIQUE SOCIALE ET PAIX

TITRE DE LA COMMUNICATION :

Politique de villes et éducation citoyenne universitaire. Cas du Togo

AUTEUR :

Hassane MAHAMAT HEMCHI¹

¹ École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, Togo – hemchih@gmail.com

RÉSUMÉ :

La ville africaine est le lieu de la débrouille, de l'informalité, de l'emploi précaire et de vulnérabilité qui poussent les citoyens à être résilients. Donc le bon usage de la ville africaine demeure un aspect méconnu, lorsqu'on analyse le désordre dans lequel les villes se développent sans oublier les insuffisances, voire l'absence en services urbains de base.

Les travaux actuels révèlent que les tentatives de planification et d'adaptation aux ambitions politiques n'arrivent pas à atténuer la prolifération du désordre urbain en Afrique qui affecte tous les secteurs de développement. Une situation qui fait appel à une éducation citoyenne du bon usage de la ville dans l'enseignement des métiers d'architectes, d'urbanistes et gestionnaires urbains pour la conception et la mise en œuvre des outils et opérations d'urbanisme.

La politique de villes et l'éducation citoyenne universitaire sont explorées ici dans la dynamique sociale et la transformation urbaine durable. L'approche méthodologique utilisée prend en compte l'appréhension, l'analyse et l'interprétation des travaux existants.

MOTS CLÉS :

Éducation citoyenne, droit à la ville, ville africaine.

TEXTE PRINCIPAL DE LA COMMUNICATION :

INTRODUCTION :

L'Afrique, avec plus de 1,37 milliard d'habitants dont 609 millions en milieu urbain en 2021, devrait voir la population de ses villes doubler, pour dépasser 1 milliard de citadins avant 2040. Ces statistiques démographiques traduisent un phénomène généralisé sur le continent et mettent en évidence les limites des politiques et modèles urbains actuels notamment en termes d'infrastructures, d'équipements et services urbains de base. Bien que, les citadins s'adaptent à l'offre existante, ils assurent leurs déplacements en grande partie par le transport dit artisanal. Un mode de transport en sursis né des contraintes locales qui ne sont pourtant pas le fruit d'une volonté urbanistique affirmée des institutions ou des politiques publiques locales. Ainsi dans tous les secteurs et les fonctions de la ville, le désordre urbain a pris le dessus. Ce qui amène les villes à se développer sans une planification prévisionnelle. Les activités de tous genres s'entremêlent, les stationnements se font en désordre, la conduite sans respect des règles pour ne citer que ça. La population réagit à tout ceci par une forme d'ingéniosité collective d'adaptation urbaine à la fois sociétale, institutionnelle, formelle (non-dit) et informelle.

C'est dans ce contexte que ce travail tente de mettre en évidence le lien entre droit et devoir citoyen dans la formation universitaire aux métiers de la ville qu'assure l'unique École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo. Cette institution francophone inter-états d'enseignement et de recherche en architecture et urbanisme a été créée depuis 1975 par la volonté des chefs d'état pour une urbanisation maîtrisée et durable des cités africaines.

Définition conceptuelle de la politique de la ville :

Le concept de « politique de la ville » est né en France dans les années 1980 pour réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire urbain auquel ils appartiennent. Au sens de Henri Lefèvre (1968), le droit à la ville ; le concept de la politique de la ville est devenu un outil public de gestion urbaine qui mobilise de nombreux acteurs : les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, la population, les opérateurs privés, etc. Ainsi, la politique de villes ou de la ville est devenue un instrument de cohésion et de solidarité urbaine pour réduire les écarts de développement au sein des villes, par une approche globale des problèmes urbains. Cet outil peut aussi disposer des moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul des difficultés d'agrégation et de ségrégation urbaine que rencontrent les habitants des quartiers concernés. Cependant en Occident, les territoires disposent déjà des outils de planification, d'affectation et de gestion des sols. Bien que la situation diffère d'un pays à un autre, la gestion durable des villes africaines n'est pas une chose facile. Les bonnes volontés et les initiatives de gestion urbaine durable ne manquent pas dans les pays africains. Mais combien de temps faut-il pour que l'équité, la mixité, l'inclusion et les innovations les plus significatives soient accessibles aux différentes couches sociales dans les différents centres urbains ? La situation actuelle de la planification urbaine vécue par la population instaure une certaine frustration qu'il ne faut pas assimiler à un refus du pouvoir de l'État mais plutôt au fait d'être résilient afin de mieux s'adapter à la modernité, dans ce contexte de pauvreté endémique, d'insuffisance des infrastructures et



équipements économiques, socio-éducatifs. Derrière les images largement diffusées d'habitants pauvres de bidonvilles soumis aux inondations et à la marche à pied utilisant des technologies mobiles (smartphones) pour améliorer leur vie quotidienne, se dessine la présence dominante de l'économie globale dans un paysage urbain misérable où il est difficile de connaître les limites entre le public et le privé, le droit et le devoir pour des citoyens marginalisés.

Cependant, le rythme de la croissance démographique qui accentue l'étalement urbain impose une autre forme de gestion publique des villes africaines. L'éducation citoyenne universitaire nous invite à questionner les logiques de l'économie globale et à tenter de mieux comprendre les implications socio-spatiales des nouvelles formes d'urbanisme durable du droit à la ville et du devoir de tous les acteurs pour la mise en place de la ville africaine durable.

Du bon usage de la ville africaine

Les pouvoirs publics avancent des prescriptions destinées à vouloir créer la ville durable, la ville intelligente, la ville résiliente, etc. Malheureusement, dans la pratique les choses ne sont pas si simples. Le désordre urbain n'est pas un accident mais plutôt cause et conséquence des différentes politiques imposées par ces derniers.

Par ailleurs, l'idée de développement durable ne doit pas être réduite à la préservation de l'environnement, mais plutôt au bon usage de la ville dans son aspect holistique pour mieux appréhender la signification du terme « forme urbaine » sous son aspect social et spatial. La forme urbaine est la rencontre et le rassemblement de ce qui existe aux alentours (environnement), et par conséquent la société urbaine comme lieu socialement privilégié, comme sens des activités, comme rencontre de l'œuvre et du produit. Ici, l'espace urbain est perçu comme « produit social ». De ce point de vue, la véritable ville durable africaine sera celle qui mettra le citoyen au cœur de sa démarche. Aujourd'hui, les différentes déclinaisons de la ville durable sont prises en compte par toutes les institutions internationales. Les Objectifs du Développement Durable (ODD.11) des Nations-Unies, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les différentes stratégies locales de gestion urbaine présagent un espoir pour la plupart de ces villes africaines qui se développent tout azimut.

L'éducation citoyenne universitaire à l'ère des nouvelles technologies, doit nous offrir des potentialités pour des villes plus vivables, plus résilientes et plus durables. Dans l'immédiat, cela semble donner espoir à la population africaine qui aspire à être dans de bonnes conditions urbaines sans trop se poser de questions d'éthique ou d'avenir, bien que la situation actuelle est le fruit d'un passé qui n'a pas pris en compte les réels problèmes de la ville. Aujourd'hui l'éducation citoyenne est à considérer dans la formation universitaire aux métiers de la ville pour ne pas créer de pseudo-villes, qui ne répondent en rien à la transformation des conditions de vie d'une large partie de la population (Mahamat Hemchi, 2023). Les citoyens doivent rester au cœur des projets de ville dans la planification prévisionnelle des outils d'urbanisme et de leur mise en œuvre. Il faut admettre que ce sont les solutions d'urgence issues de la débrouille qui créent les problèmes futurs des villes africaines, dans lesquelles l'économie est en grande partie informelle (Chenal, 2013). L'Africain est résilient et doit montrer davantage sa volonté d'adaptation urbaine par la mise en place des outils de cohésion sociale à travers une éducation citoyenne du droit à la ville. Et ceci,

pour une bonne intégration des tissus urbains spontanés bâtis à son image dans les marges des grandes villes capitales qui ne cessent d'alimenter la conurbation, même si la gouvernance peine à s'imposer à travers des institutions qui sont souvent en quête de notoriété dans un contexte de fragmentation sociale et spatiale. Ce qui explique en partie la présence de 72% de la population urbaine en Afrique dans des bidonvilles (Somik et al., 2017), sans parler du niveau d'éducation et de culture au regard des préoccupations environnementales, du droit et de devoir. Enfin, la ville africaine avec toutes ses exigences contextuelles doit être résiliente et durable pour mieux faire face aux phénomènes climatiques : comme les inondations, les risques sanitaires, la gestion des déchets liquides et solides, etc.

Perspective du droit et devoir citoyen dans l'enseignement :

La perspective critique sur les métropoles en devenir a fait déjà l'objet de travaux de recherche dans les années 1990 et demeure toujours d'actualité pour panser les rapports sociaux à l'espace en milieu urbain. En examinant les controverses autour de la planification urbaine et les politiques publiques à l'œuvre dans les villes africaines. L'avenir des villes africaines est assujéti à la volonté politique, aux moyens techniques et financiers et à la prise en compte des appréhensions citoyennes. C'est dans ce contexte que la gestion urbaine durable doit être une priorité, tout en garantissant le droit à la ville.

Les tentatives de réforme des politiques de la ville dans les différents pays africains doivent prendre en compte la cohésion sociale, le cadre de vie, le renouvellement urbain, le développement économique, l'emploi, etc. Bien que, la politique de la ville signifie l'ensemble des politiques publiques de lutte contre toutes les formes de ségrégation en milieu urbain, l'éducation citoyenne universitaire doit faire l'objet d'une approche globale des problèmes urbains : économiques et sociaux. Elle doit intervenir à ce titre dans tous les domaines (éducation, emploi, sécurité, logement, cadre de vie, etc.), et mobiliser l'ensemble des politiques de droit commun et des services urbains de base.

Cette note de recherche tend à montrer qu'en Afrique, les conditions urbaines transcendent le nouveau paradigme de la ville durable, intelligente, inclusive, etc. à travers diverses formes et pratiques urbaines. Les ambitions politiques des villes sont confrontées à la réalité urbaine et produisent un mélange d'espoirs et d'illusions pour la population. C'est dans cette logique que l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) qui est aussi l'unique institution francophone inter-états d'enseignement et de recherche créée en 1975 pour une urbanisation maîtrisée et durable des cités africaines forme des spécialistes aux métiers de la ville. Cette institution panafricaine qui regroupe 14 pays dont 6 de l'Afrique Centrale et 8 de l'Afrique de l'Ouest, est un Pôle d'Excellence de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), membre de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et ses diplômes sont accrédités par le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) dont - il est membre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1. Bourdin, A., 2009, *Du bon usage de la ville*, Paris, Descartes et Cie, 174 p.
2. Chenal, J., 2013, *La ville Ouest-africaine : modèle de planification de l'espace urbain*. Genève. Métis-Presses. 362 p.

3. Mahamat Hemchi, H., 2023, « *Ville intelligente et transport artisanal en Afrique : Navigation entre espoir et illusion* », Acte du colloque International « *Ville résiliente, réalités et perspectives en Afrique et Moyen-Orient* » de l'APERAU AMO, Tunis 2020 Organisé par l'ENAU et l'ISTEUB de l'Université de Carthage 06 et 07 Mars 2020, Cahier de Recherche Urbaine, Université de Lausanne, N°7 | 2023-5 p. 105-114
4. Lefebvre, H., 1968. *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164 p.
5. Somik V. L., Vernon Henderson, J., & Anthony, J. (2017). "*Venables, Africa's Cities: Opening Doors to the World*". Washington D.C.: World Bank 2017. 162 p.